

Le Chant du ROSSIGNOL

PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE DE MONTPREVEYRES



Le mot de la Muni

Philippe Thévoz
Syndic



Un peu partout en Suisse, villes et villages se mobilisent pour réduire la vitesse, et donc les nuisances, en installant des zones 30, qui ne se limitent plus aux seuls quartiers résidentiels. Le Canton impose même une réduction de vitesse sur des tronçons de routes cantonales, pourtant bien rectilignes, et pas toujours dans des zones densément peuplées, comme l'an dernier à Aigle, Assens ou St-Cergue, qui ont vu la limitation de vitesse passer de 80 à 60 km/h. Tout près de chez nous, depuis quelques jours, la route de Berne entre Croisettes et Chalet-à-Gobet, une semi-autoroute avec ses trois voies en alternance, voit sa vitesse être également réduite à 60 km/h. A bon entendre!

Et Montpreveyres alors? La situation de notre village traversé par un des principaux axes de circulation du canton, en termes de charge de trafic, mériterait depuis longtemps des mesures plus efficaces qu'un revêtement phono-absorbant qui perd en efficacité au fil des années et des parois antibruit qui ne satisfont personne. Depuis quarante ans, les municipalités successives ont pourtant entrepris plusieurs démarches auprès du Canton qui ont échoué faute de soutien politique.

La route de Berne reste une bataille à gagner au-delà de la législature en cours. Forte d'un argumentaire très documenté - grâce notamment à l'appui d'étudiantes engagées à cette fin - et enrichi des résultats du sondage présenté à la page suivante, la Municipalité va (re)prendre contact avec le service de la mobilité et des routes, en vue d'obtenir à terme une réduction de la vitesse et donc des nuisances.

Les autorités communales n'attendent pas sur le Canton pour agir dans leur rayon d'activité. La sécurisation du réseau routier, la promotion de la mobilité douce sont parmi ses principaux chevaux de bataille. Ainsi, les arrêts de bus direction Moudon ont été déplacés près de la place de jeux, les arrêts de bus Riau-Graubon et Balances ont été réaménagés avec des quais et trottoirs conformes et éclairés. La réduction de la vitesse à 30 km/h dans le village et à La Mellette - mise en place de la signalisation d'ici le mois de septembre - vise les mêmes objectifs.

Chacun peut finalement apporter sa pierre à la sécurité et à la tranquillité publique. Dans les rues du village déjà, réduire la vitesse, c'est contribuer au mieux vivre ensemble. Merci d'y penser et de lever le pied!

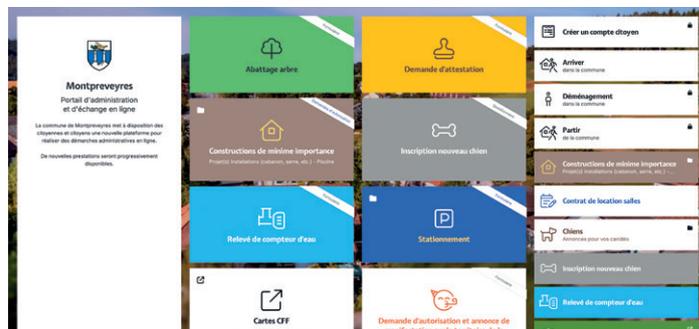
Nouveauté

Un guichet virtuel pour Montpreveyres

La Commune propose désormais un guichet virtuel permettant d'effectuer diverses démarches administratives sans se rendre au bureau communal. Ce guichet est accessible 24h/24 et 7j/7, simplifiant ainsi les procédures administratives.

Il est possible d'y faire les demandes d'attestation de domicile, d'inscription des chiens, de remplir le relevé des compteurs d'eau ou les formulaires pour les « constructions de minime importance », voire pour l'abattage d'arbres et de haies, etc.

Vous pouvez également préparer les formalités d'arrivée et de départ de la commune; cependant, il est nécessaire de se rendre en personne au bureau communal pour l'authentification de votre identité. Pour cela, merci de prendre rendez-vous préalablement par téléphone (021 903 25 13) ou par mail (admin@montpreveyres.ch).



La place de jeux fait peau neuve

Cet été, la place de jeux va subir un grand coup de balai; il est prévu de démonter les installations et de les remplacer, à l'exception du revêtement du terrain de

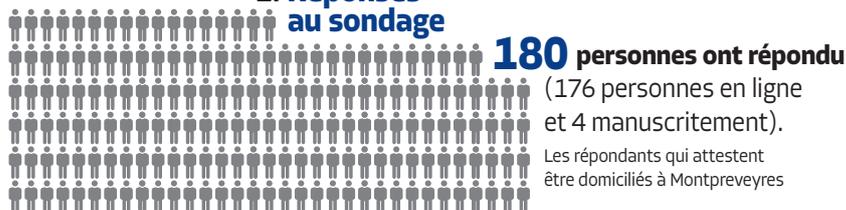


foot/basket, afin d'avoir des équipements adaptés aux nouvelles normes et de créer un endroit de rencontre intergénérationnel et convivial. Nous vous laisserons découvrir les changements au fur et à mesure, toutefois, **à partir du mois d'août, la place ne sera plus accessible** permettant ainsi à la Bouêlée de s'y installer pour la 4^e édition. Nous nous réjouissons de cette transformation et vous remercions de vous conformer à la signalétique en place.

Sondage sur la perception des nuisances de la route de Berne

En avril, la Municipalité a proposé aux résident·es de Montpreveyres de participer à un sondage concernant les problématiques liées à l'augmentation du trafic et aux nuisances générées par la route de Berne. Ce sondage fait suite à diverses remarques, critiques, pétitions et correspondances adressées depuis plusieurs années aux autorités cantonales compétentes. A la suite du refus du Canton d'accueillir une délégation municipale sur cette question, deux étudiantes ont été mandatées pour retracer l'historique de cette lutte « antibruit » et « pro-sécurité », et proposer des mesures visant à améliorer la situation. Pour confirmer les attentes de la population, un sondage a été organisé dont voici les résultats :

1. Réponses au sondage



2. Aménagements antibruit

En 2017, un revêtement phono-absorbant et, en 2020-2022, des parois antibruit ont été mis en place. **Les habitants ont évalué l'efficacité de ces aménagements à 3,92 sur une échelle de 1 à 10.**

3. Impact des nuisances sonores

Les répondants ont évalué à **6,3 sur 10 le degré auquel les nuisances sonores affectent leur vie quotidienne** et ils sont plus de la moitié (53%) à prendre des mesures personnelles pour les pallier, comme fermer les fenêtres, éviter les espaces extérieurs, remplacer leurs fenêtres par du triple vitrage.

4. Sécurité et nuisances environnementales

Les habitants ont évalué à **6,93 sur 10 le degré d'insécurité de la route de Berne**, et les nuisances environnementales telles que les **sons, vibrations et pollution à 6,83 sur 10**

5. Intensité du trafic et vitesse des véhicules

Les répondants ont évalué **l'intensité du trafic au score élevé de 8,42 sur 10** et la **vitesse des véhicules à 7,62 sur 10** comme étant excessive.

6. Dangereusité des accès et aménagements pour les piétons

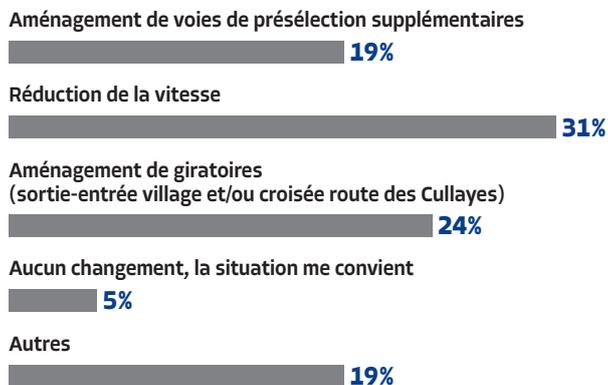
Les habitants ont évalué **la dangereusité des accès entre la route cantonale et les routes communales à 7,58 sur 10**, et **les risques pour les piétons, usagers des transports publics et cyclistes à 7,9 sur 10**

8. En résumé

Les Rossignols ont largement exprimé leurs préoccupations concernant la sécurité routière, les nuisances sonores, la pollution atmosphérique et le manque d'aménagements pour les vélos et les piétons.

7. Mesures correctives

Les répondants ont proposé des mesures correctives supplémentaires pour améliorer la situation, telles que des passages piétons, des giratoires, des murs antibruit plus efficaces, des pistes cyclables et une limitation de vitesse.



Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu à ce sondage. Votre participation nous permet de renforcer notre démarche pour solliciter le Canton en vue d'apporter des améliorations réelles, visant à réduire les nuisances et à augmenter significativement la sécurité. L'ensemble des résultats du sondage sont disponibles sur le site de la commune, sous rubrique Actualités, via le QR code ci-contre.



Augmentation annoncée de la taxe d'épuration

Les travaux effectués ces dernières années, notamment pour lutter contre les eaux parasites, ainsi que les travaux à venir permettant de mettre notre réseau d'épuration aux normes exigées par le canton, ont conduit à une augmentation des coûts budgétisés (+CHF 9000.- à CHF 178'000.-). Ce poste est autofinancé, c'est pourquoi une augmentation de la taxe d'épuration est nécessaire. Cette hausse sera de l'ordre de 5% par ménage. A titre d'exemple, cela représente pour une maison individuelle avec une famille de deux adultes et deux enfants une augmentation de 40 francs sur la facture d'eau annuelle.



Activités Seniors

Du 3 juillet au 14 août compris, le **café a lieu dans la salle de l'ancien collège des Cullayes**, le café de la place étant fermé durant la période estivale.

Envie de partager un moment convivial autour d'un café ou d'un thé ?

PERMANENCE CAFÉ

De 9h30 à 11h30

Le groupe Actions communautaires de Jorat-Mézières, Servion et Montpreveyres vous accueille

TOUS LES JEUDIS MATINS

Au café "La Place du Village"
Chemin des Mours 2, Les Cullayes

Durant les vacances scolaires, le café a lieu dans la petite salle attenante au café!

Pour tout renseignement :
Théo Iliani, chargé de projet, Pro Senectute Vaud
078 671 33 49 ou theo.iliani@vd.prosenectute.ch

Retour sur le Conseil général du 17 juin 2025

Les deux préavis présentés lors de la séance du 17 juin, à savoir le rapport de gestion ainsi que le budget 2025 ont été acceptés à l'unanimité; Jonathan Pichonnat a également présenté les résultats du sondage effectué en avril relatif aux nuisances engendrées par la circulation sur la route de Berne. Il a également été question de l'ouverture des toilettes publiques à Montpreveyres: à compter du mois de juillet, les WC attenants à l'ancienne laiterie - actuelle Brasserie des Randonneurs - seront ouverts par l'employé communal du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00. A noter qu'il est également possible de demander aux tenanciers de l'épicerie la clé pour les toilettes se trouvant dans le sous-sol du bâtiment des Vernettes.

Dépôt des déchets de jardin... à la mesure de l'infrastructure

Au cours de l'année, plusieurs améliorations ont été apportées à la déchetterie: un escalier sécurisé pour le dépôt des papiers et déchets encombrants, une signalisation pour les places de stationnement, et une collecte de plastiques pour alléger les sacs taxés. Le dépôt de déchets verts reste une question en cours. Les déchets compostables (GastroVert) sont désormais séparés des déchets de jardin, car ils suivent des filières de recyclage distinctes. La directive communale limite les déchets de jardin à 1 mètre cube et la taille des branches à 2 mètres maximum. Durant le mois de juillet, en dehors des heures d'ouverture, l'accès aux déchets de jardin sera restreint à un accès piéton uniquement. Les remorques ne seront autorisées que durant les heures ouvrables, et comme par le passé, les entreprises ne sont pas autorisées à utiliser cette infrastructure.



Wanted: auxiliaires de voirie

La Municipalité recrute des auxiliaires pour assister les employés de la voirie, notamment à l'accueil de la déchetterie les mercredis et samedis. Les personnes intéressées peuvent contacter l'administration communale par téléphone au 021 903 25 13 ou par courriel à admin@montpreveyres.ch.

Le Queen Burger dès le 18 août

Après le succès du food truck lors des portes ouvertes de la Brasserie des Randonneurs, la Municipalité et Queen Burger ont décidé de renouveler l'expérience tous les quinze jours, dès le lundi 18 août à 18h00. Nous sommes heureux de les accueillir pour créer un nouvel espace de rencontre.



Administration communale

Rue du Village 10
1081 Montpreveyres
Tél. 021 903 25 13
admin@montpreveyres.ch

Horaires d'ouverture

Greffe municipale

Les mardis, mercredis et jeudis,
de 8h30 à 11h30

Contrôle des habitants

Les mardis de 8h30 à 11h30
et de 17h00 à 19h00

Bourse communale

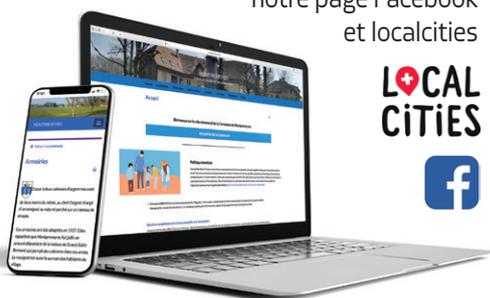
Sur rendez-vous

Déchetterie communale

Les mercredis de 15h30 à 18h30
et les samedis de 9h à 11h30
(ouverte toute l'année à ces horaires)

Plus d'informations...

... sur notre site www.montpreveyres.ch,
notre page Facebook
et localities



Impressum

Publication officielle de
la Commune de Montpreveyres
Parution trimestrielle. Tirage: 380 exemplaires
Graphisme: Steve Guenat, Mézières
Imprimé dans le Canton de Vaud
par Imprimés Services Sàrl



Fermeture du bureau communal

Les bureaux communaux seront fermés du 21 juillet au 11 août; pour la demande de carte d'identité, vous devrez vous adresser directement sur le site du Centre de biométrie pour une prise de rendez-vous.

Pour toute question urgente, vous pouvez atteindre la Municipalité: Philippe Thévoz au 079 888 19 22 ou Claude Küng au 079 307 20 07 (services industriels).

Début des travaux du gîte El Jire



Association du gîte El Jire
Chemin de l'Eglise 12
1081 Montpreveyres
info@eljire.ch
<https://eljire.ch>

IBAN CH07 0900 0000 1514 1401 3

L'Etat de Vaud, par son Fonds d'utilité publique, vient d'octroyer une subvention de 351'000 francs au projet de nouveau gîte sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, qui sera créé dans les combles de la Cure. Cette manne bienvenue permet à la recherche de fonds d'atteindre plus de 80% de l'objectif de 1,2 million à trouver et surtout de pouvoir commencer les travaux dès la mi-juillet. Très heureux d'avoir pu accueillir la 1000^e hôte - une chambre de quatre lits est à disposition des pèlerins depuis l'été 2019 - l'Association du gîte El Jire s'attelle maintenant à trouver les 200'000 francs restants.

Jusqu'au printemps 2026, le chantier occasionnera quelques perturbations autour du bâtiment de la Cure et pour les usagers de la salle du Tilleul, qui restera accessible. Merci de votre compréhension et du soutien que vous pourriez accorder à ce lieu d'accueil qui participe au rayonnement de notre village. Plus d'infos sur <https://eljire.ch>

Festivités du 1^{er} août aux Cullayes

Les Municipalités de Servion et Montpreveyres ont le plaisir de vous convier à participer à la Fête nationale qui se déroulera sur la place des Deux Tilleuls aux Cullayes.

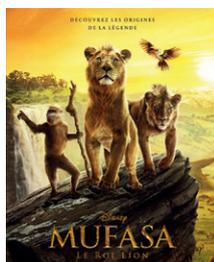
Judi 31 juillet

Projection de deux films en plein air (50 chaises à disposition, projections uniquement par beau temps, petite restauration avec hot-dog, pop-corn, glaces, boissons)

16h45: ouverture des festivités

17h45: *Mufasa: Le Roi Lion*

20h00: *Indiana Jones et le Cadran de la destinée*



Vendredi 1^{er} août

dès 13h30: ouverture des festivités: inscriptions pour le tournoi de pétanque et le rallye pédestre, château gonflable (restauration durant la journée: grillades - nuggets - salades - frites - glaces - boissons, etc.)

14h30: tournoi de pétanque

15h00: rallye pédestre

19h00: levée des danses par la Jeunesse de Montpreveyres-Les Cullayes

19h30: verre de l'amitié et saucisses grillées offerts par les Communes, partie officielle et discours

21h30: cortège des enfants, feu de joie et spectacle lumière et feu

Nous nous réjouissons de partager ce moment festif et convivial avec vous et vos proches.